

VAL D'OR

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION à compter du 1^{er} septembre 2015

La réservation à Val d'Or se fait dans le cadre d'une collaboration entre deux partenaires soucieux de faire le maximum ensemble pour que le séjour se déroule au mieux à partir de conditions définies à l'avance. Toute demande particulière peut être envisagée en tenant compte des possibilités et des intérêts de chacun.

☞ Val D'Or met à disposition de l'animateur et des stagiaires 7 chambres avec un grand lit, 8 chambres à 2 ou 3 lits aux conditions suivantes

- **Pension complète** : 62€/jour en chambre de 2 ou 3 personnes (boissons non comprises)
- **Supplément chambre individuelle** : 14 €/nuitée dans la mesure des places disponibles
- **Repas midi et soir + accueil sur place** : 40 € pour les personnes logeant à l'extérieur
- **Pension complète week-end** (du samedi 9h au dimanche 18h) : 85 €
- **Journée supplémentaire avec repas midi et accueil sur place** : 23 € du matin après le petit déjeuner au soir au plus tard à 18h.

NB : Val D'Or accepte les personnes logeant à l'extérieur que lorsque toutes les chambres sont occupées.

Sauf accord spécifique, les stagiaires ne peuvent rester à Val D'Or après la fin du stage.

Val D'Or ne peut accueillir dans le cadre des stages ni les personnes mineures, ni les animaux.

☞ Les salles d'activité aménagées (matelas + coussins ou tables + chaises) sont mises à la disposition de l'animateur.

L'animateur est seul responsable des activités qu'il anime dans le cadre de son stage et il déclare, en réservant, disposer d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

L'animateur est responsable des dégradations occasionnées à la salle de travail et au matériel fourni. Ces dégradations lui seront facturées au prix des réparations nécessaires Val D'or dispose d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour les locaux et pour l'hébergement des stagiaires.

☞ Les repas sont servis à heures fixes en accord avec l'animateur. La veille des stages, l'accueil est assuré à partir **de 18h et jusqu'à 21h**. Les stagiaires qui désirent prendre le repas du soir doivent **prévenir à l'avance et arriver avant 19h30**. Lorsqu'un autre stage suit nous demandons aux stagiaires de **libérer leur chambre le dernier jour du stage avant 10h**

☞ L'animateur et ses stagiaires s'engagent à respecter les règles de convivialité de Val d'Or ainsi que les consignes d'utilisation des salles de travail.

☞ Les stagiaires s'engagent à garer leur véhicule sur le parking réservé à Val d'Or par la Mairie de Ruffieu (voir le plan joint). Pour des raisons de sécurité et de manutention, l'accès au gîte doit rester libre d'accès et la seule place de parking prévue est réservée soit aux personnes à mobilité réduite soit à l'animateur. Aussi, il est interdit de stationner devant la porte d'entrée ou dans l'impasse y conduisant sauf pour décharger les bagages.

Sarl VAL D'OREY - 355 Grande rue -01260 RUFFIEU EN VALROMEY

Siret 814 574 851 00014 - RCS Bourg en Bresse TGI 2015B01339

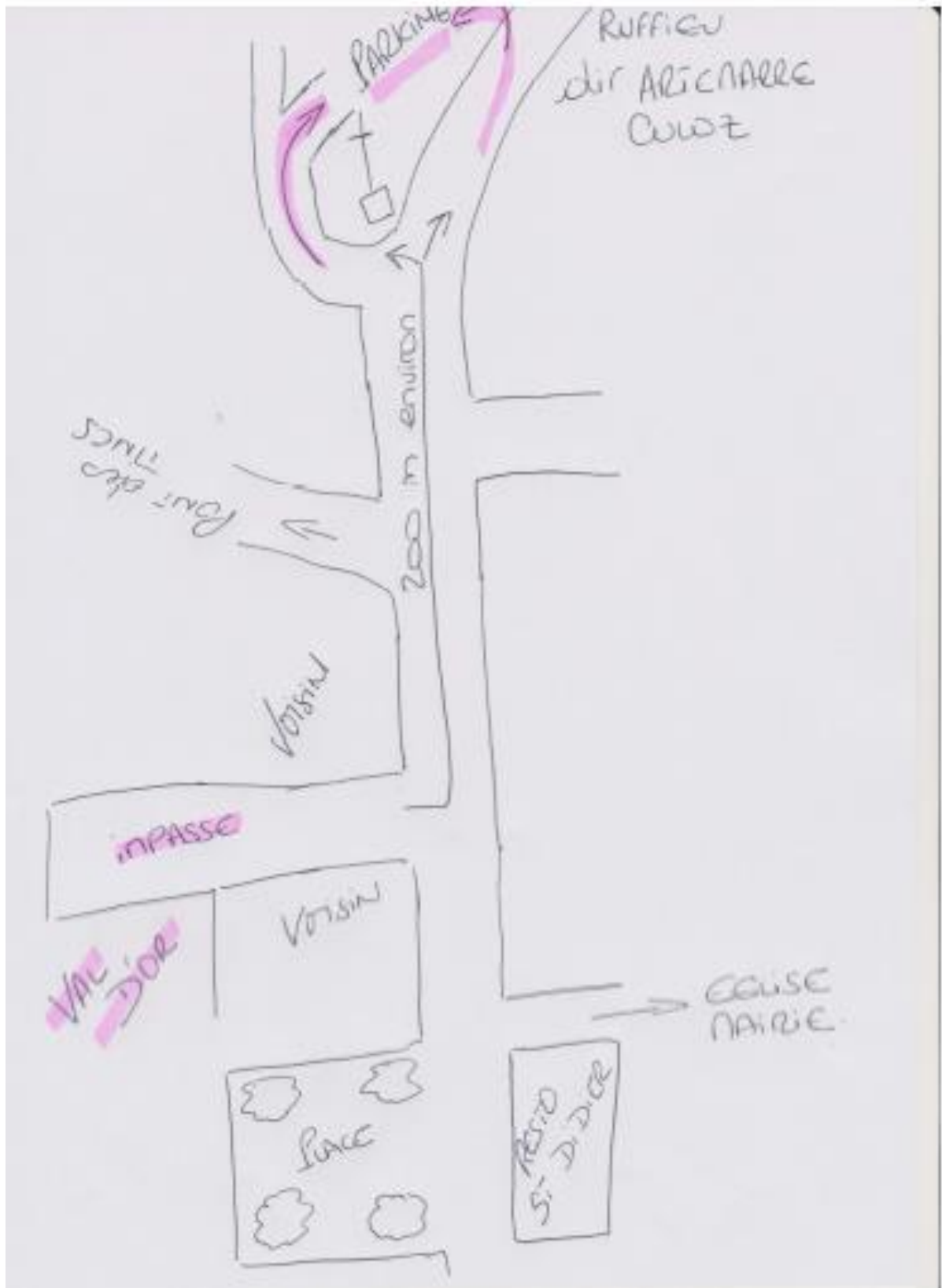
Contact : Nadine GUILLAUME - Tél: 09 84 54 36 22 - 07 83 25 88 83 - 04 79 87 75 76

Email: centrevaldor@wanadoo.fr Site: www.stages-valdor.fr

VAL D'OR



PLAN d'ACCES au PARKING



Sarl VAL D'OREY - 355 Grande rue -01260 RUFFIEU EN VALROMEY

Siret 814 574 851 00014 - RCS Bourg en Bresse TGI 2015B01339

Contact : Nadine GUILLAUME - Tél: 09 84 54 36 22 - 07 83 25 88 83 - 04 79 87 75 76

Email: centrevaldor@wanadoo.fr Site: www.stages-valdor.fr